

**Procès-verbal de la séance du Conseil de section du
Barreau d'Abitibi-Témiscamingue
du 28 novembre 2024 via Teams**

Étaient présents :

Le bâtonnier	M ^e Derrek Giroux-Lacasse
La première conseillère	M ^e Alexandra Bourgeois
La secrétaire	M ^e Cynthia Ayotte
La trésorière	M ^e Véronic Picard
La représentante Jeune Barreau	M ^e Marie-Ève Turgeon
Les conseillères	M ^e Caroline Veillette-Jackson M ^e Valérie Martel M ^e Cassandra Neptune

Était absente :

La conseillère	M ^e Corinne Brousseau
----------------	----------------------------------

1. Ouverture de l'assemblée

M^e Giroux-Lacasse déclare l'assemblée ouverte à 17h45, le quorum étant respecté.

2. Adoption de l'ordre du jour

Résolution 20241128-01

Re : adoption de l'ordre du jour

Sur proposition de M^e Veillette-Jackson, appuyée par M^e Martel, il est résolu que l'ordre du jour suivant soit accepté :

1.	Ouverture de l'assemblée
2.	Adoption de l'ordre du jour
3.	Adoption du procès-verbal du 10 octobre 2024
4.	Présentation du CAIJ concernant l'avenir de ses bibliothèques
5.	Finances
5.1	Carte de crédit

6.	Comités permanents du Barreau de l'A-T : suivi
6.1.	Exercice illégal - remis
6.2.	Communications / Journal
6.3.	Informatique / Site web
6.3.1.	Transaction
6.4.	Réseaux sociaux - remis
6.5.	Justice dans le Nord
6.6.	Comité du Jeune Barreau
6.6.1.	Visite de l'École du Carrefour de Latulipe
6.7.	Comités de liaison
6.7.1.	Cour du Québec :
	a) Chambre criminelle
	b) Chambre de la jeunesse
6.7.2.	Cour supérieure
6.8.	Mérite et prix Reconnaissance - remis
7.	Comité du Barreau du Québec sur le manque de relève en région
8.	Groupe de travail indépendant sur la réforme de la structure tarifaire de l'aide juridique
9.	Comité sur le Système de justice au Nunavik
10.	ABP
11.	Assermentations - remis
12.	Varia
12.1.	Mise à jour de la politique financière - remis
12.2.	Rencontre du Conseil des sections
12.3.	Clinique de l'École du Barreau
12.4.	Voxlog
12.5.	Cotisations
13.	Prochaine réunion : 16 janvier 2025
14.	Levée de l'assemblée

Adoptée à l'unanimité.

3. Adoption du procès-verbal du 10 octobre 2024

M^e Giroux-Lacasse lit les modifications qu'il a apportées au projet du procès-verbal.

Résolution 20241128-02

Re : adoption du procès-verbal du 10 octobre 2024

Sur proposition de M^e Neptune, appuyée par M^e Bourgeois, il est résolu d'adopter le procès-verbal du 10 octobre 2024, suivant les modifications transmises par courriel.

Adoptée à l'unanimité.

4. **Présentation du CAIJ concernant l'avenir des bibliothèques**

Le ministère de la Justice a avisé le CAIJ en septembre de la fin de son soutien dans le paiement du loyer des espaces de bibliothèques dans les palais de justice. Le retrait de gouvernement du Québec a comme conséquence d'augmenter substantiellement les loyers du CAIJ. Celui-ci sonde les besoins des différentes sections pour tenter de limiter l'espace physique qu'il détient. Ils ont fait un sondage auprès des membres.

Les membres sont majoritairement en désaccord avec le fait de fermer les bibliothèques pour mettre un poste de travail dans les vestiaires en raison du peu d'espace dans ceux-ci.

Les services actuels de livraison et de numérisation suffiraient en cas de fermeture de la bibliothèque pour la majorité des membres.

Le plan actuel du CAIJ est de :

- Fermer la bibliothèque du palais de justice de Ville-Marie, mais trouver un endroit pour laisser une petite imprimante;
- La bibliothèque de Rouyn-Noranda serait fermée seulement l'année prochaine, dépendamment du financement que pourrait obtenir le CAIJ, mais dans tous les cas, une imprimante serait installée dans le vestiaire;
- Le poste de travail de la bibliothèque de Chibougamau serait également déménagé l'an prochain;
- Amos et Val-d'Or seraient conservés tels quels.

Les membres du conseil sont d'accord avec la proposition du CAIJ de fermer la bibliothèque de Ville-Marie dans l'optique où il est nécessaire de couper dans les dépenses du CAIJ et de voir avec les palais de justice dans la prochaine année afin de trouver une solution pour réduire la superficie des bibliothèques.

5. **Finances**

M^e Picard présente les dernières dépenses du Barreau d'Abitibi-Témiscamingue.

Résolution 20241128-03

Re : adoption des dépenses

Sur proposition de M^e Ayotte, appuyée par M^e Bourgeois, il est résolu d'adopter les dépenses présentées par M^e Picard.

Adoptée à l'unanimité.

5.1. Carte de crédit pour le compte

Les cartes de crédit du Barreau d'Abitibi-Témiscamingue ont été reçues.

5.2. Nom de domaine pour les courriels

M^e Giroux-Lacasse indique que suivant ses démarches, le coût récurrent pour avoir quatre adresses courriel avec un nom de domaine est d'environ 143,52 \$/an.

Les membres sont d'accord pour dire qu'il faudrait 4 adresses courriel, soit une pour le bâtonnier, une pour le président du Jeune Barreau, une pour le trésorier et une pour le secrétaire.

Résolution 20241128-04

Re : Nom de domaine pour les courriels

Sur proposition de M^e Giroux-Lacasse, appuyée par M^e Picard, il est résolu d'autoriser le Barreau d'Abitibi-Témiscamingue à faire les démarches nécessaires afin d'obtenir les adresses courriel suivantes avec un nom de domaine :

- 1) Bâtonnier
- 2) Secrétaire
- 3) Trésorier
- 4) Représentant du Jeune Barreau

Il est également résolu d'autoriser les dépenses annuelles nécessaires à l'exécution de la résolution précédente.

Adoptée à l'unanimité.

6. Comités permanents du Barreau de l'A-T : suivi

6.1. Exercice illégal

Remis

6.2. Communications / Journal

M^e Veillette-Jackson indique que M^e Nicolas Labbé-Corbin a reçu des commentaires positifs sur le *Quid Novi*, mais qu'il n'a reçu aucune communication de membres désirant s'impliquer. Nous pourrions retourner un courriel aux membres en janvier.

6.3. Informatique / Page Facebook / Site web

M^e Giroux-Lacasse indique que le projet du site web transactionnel a été approuvé par M^e Brousseau et lui.

M^e Turgeon propose qu'une section pour les activités du Jeune Barreau soit également créée.

Une formation très technique pour programmer les activités a été présentée au Bâtonnier. Il est résolu que le mandat soit confié à l'entreprise afin qu'elle fasse les ajustements au site pour chaque activité, puisque cela nécessitera une à deux heures de leur temps.

Résolution 20241128-05

Re : mise à jour du site web transactionnel

Sur proposition de M^e Giroux-Lacasse, appuyée par M^e Turgeon, il est résolu de mandater Marinade afin d'ajouter le volet transactionnel au site web du Barreau d'Abitibi-Témiscamingue et de le mettre à jour lors d'une nouvelle activité et d'autoriser les frais y étant reliés.

Adoptée à l'unanimité.

6.4. Réseaux sociaux

Remis

6.5. Justice dans le Nord

M^e Neptune indique qu'il y a eu des démissions d'avocats qui pratiquaient dans le Nord.

6.6. Comité du Jeune Barreau

M^e Giroux-Lacasse résume sa visite de l'École du Carrefour à Latulipe. Il en retient une expérience positive.

M^e Giroux-Lacasse indique qu'il ira visiter l'école à Notre-Dame-du-Nord le 17 décembre 2024.

6.7. Comités de liaison

6.6.1. Cour du Québec

a) Chambre criminelle : Il y a eu une réunion le 4 octobre 2024. M^e Picard fait un résumé des principaux points discutés. La prochaine rencontre sera le 17 décembre 2024.

b) Chambre de la jeunesse : Il y a eu une rencontre le 9 octobre 2024. M^e Martel fait un résumé des principaux points discutés. La prochaine rencontre aura lieu en février prochain.

6.6.2. Cour Supérieure

Il y a des dates fixées en janvier prochain.

6.8. Mérite et prix Reconnaissance

Remis à la prochaine séance

7. Comité du Barreau du Québec sur le manque de relève en région

M^e Giroux-Lacasse propose de solliciter les membres afin qu'ils partagent la publicité du Barreau du Québec pour promouvoir la pratique en région et les membres du conseil de section sont d'accord.

La vidéo obtient de belles retombées et plusieurs jeunes avocats ont contacté M^e Giroux-Lacasse.

La journée carrière a également été positive dans l'ensemble. M^e Giroux-Lacasse recommandera d'y participer à nouveau. La journée était organisée par des bâtonniers avec le Barreau du Québec.

8. Groupe de travail indépendant sur la réforme de la structure tarifaire de l'aide juridique

Le comité a appris à la dernière minute qu'un projet de loi contiendrait des dispositions afin de forcer le Barreau du Québec à se retirer de ce comité, puisqu'il semblerait que ça n'entre pas dans sa mission. La Bâtonnière du Québec a réagi en écrivant une lettre pour expliquer l'importance de ce comité et de l'implication du Barreau en ce moment au ministre de la Justice. Malgré cette correspondance, le projet de loi a été présenté tel quel.

9. Comité sur le Système de justice au Nunavik

Le comité a été consulté notamment sur l'obligation du port de la toge au Nunavik, considérant qu'elle est un rappel des pensionnats pour les communautés autochtones. Les membres en discutent et concluent qu'il revient à la magistrature de se positionner à ce sujet.

10. ABP

Il n'y a pas eu de rencontre. La prochaine réunion sera le 17 décembre 2024.

11. Assermentations

Remis

12. Varia

13.1. Mise à jour de la politique financière

Remis

13.2 Rencontre du conseil des sections.

L'orientation du Barreau du Québec est de se consacrer à la protection du public et de moins en moins d'offrir des services aux membres. Lors de cette rencontre, il y a eu une discussion en lien avec ce que les conseils de section considéraient comme étant « la protection du public ». Il est ressorti que l'un des rôles importants dans la protection du public est de favoriser l'échange et la convivialité entre les membres.

M^e Giroux-Lacasse va préparer un sommaire des principaux sujets et il le transmettra aux membres du conseil de section par écrit.

Il ressort également que le Barreau d'Abitibi-Témiscamingue participera encore à la journée du Marathon du Barreau. Les dates sont les 25, 26 et 27 mars 2025. Il reste à décider quelle forme cela prendra. Le conseil de section a un penchant pour offrir des consultations juridiques dans les communautés autochtones.

13.3 Clinique de l'École du Barreau

M^e Bourgeois a rencontré la directrice et elle lui a fourni les coordonnées des représentants de Mino Obigiwasi, de l'administration régionale Kativik et du Centre d'amitié autochtone. Finalement, la directrice a réalisé qu'il était compliqué d'organiser des stages dans ces milieux éloignés étant donné que les étudiants ont 2 jours de cours en présentiel et 3 jours de stage par semaine. Le projet ne sera donc pas lancé ici cette année.

13.4 Voxlog

Voxlog est le système d'enregistrement des audiences. M^e Picard a fait plusieurs démarches auprès des palais de justice pour que les avocats puissent y avoir accès étant donné que les délais pour obtenir une copie des notes sténographiques et des repiquages sont longs. Ce pourrait être un beau projet pour le CAIJ afin qu'on y ait accès à partir de l'un de leurs postes de travail. M^e Giroux-Lacasse s'engage à faire des vérifications sur la manière dont pourrait être amené ce sujet. M^e Bourgeois propose d'en parler également à l'ABP.

13.5 Cotisations

L'an dernier, nous avons gelé les cotisations.

La cotisation pour l'année 2024-2025 est de 193,23 \$ pour les membres et de 23,95 \$ pour les membres à la retraite du Barreau d'Abitibi-Témiscamingue. Considérant les fonds détenus actuellement par le Barreau d'Abitibi-Témiscamingue, il est décidé de ne pas augmenter les cotisations pour l'année 2025-2026.

Résolution 20241128-06

Re : adoption de la cotisation pour l'année 2025-2026

ATTENDU QUE la cotisation pour l'année 2024-2025 était de 193,23 \$ pour les membres du Barreau et de 23,25 \$ pour les membres à la retraite;

ATTENDU QUE le Barreau d'Abitibi-Témiscamingue est en bonne santé financière;

Sur proposition de M^e Bourgeois, appuyée par M^e Turgeon, il est résolu :

QUE la cotisation pour l'année 2025-2026 soit maintenue à 193,23 \$ pour les membres du Barreau d'Abitibi-Témiscamingue et à 23,95 \$ pour les membres à la retraite;

QUE des possibilités de payer la cotisation en un seul ou en deux versements soient offertes aux membres, à l'exception des avocats à la retraite, et ce, sans frais;

QUE des frais administratifs de 7,70 \$ soient imposés pour les membres payant leur cotisation en neuf (9) versements, soit le même montant que l'an dernier.

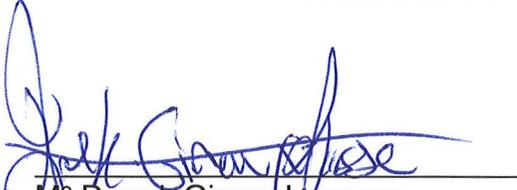
Adoptée à l'unanimité.

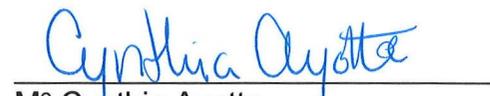
13. Prochaine séance

La prochaine séance du Conseil de section se tiendra via *Teams* le 16 janvier 2025.

14. Levée de l'assemblée

Sur proposition de M^e Veillette-Jackson, appuyée par M^e Bourgeois, la séance est levée. Il est 21 h.


M^e Derrek Giroux-Lacasse
Bâtonnier


M^e Cynthia Ayotte
Secrétaire

Tel que lu et adopté à la séance du 16 janvier 2025.